



**L'animation française
face à ses nouveaux défis**

**MIFA 2021
16 juin 2021**



Les défis de l'audiovisuel public

france•4 Un feuilleton à rebondissements



Le 4 juin 2018,
Françoise Nyssen,
ministre de la Culture,
dans son discours prononcé à
l'occasion de la conférence de
presse « *Audiovisuel public :
présentation du scénario de
l'anticipation* » annonçait la
disparition de France 4 pour
août 2020

LES ENFANTS, LAISSÉS-POUR-COMPTÉ DE LA RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ?

FAIRE DISPARAÎTRE france•4, c'est éliminer la seule chaîne gratuite et sans publicité accessible* à tous les enfants.

FAIRE DISPARAÎTRE france•4, c'est prendre le chemin inverse de tous les services publics européens (BBC, ZDF/ARD, Rai, TVE, ...).

FAIRE VIVRE france•4, c'est permettre au service public de garantir une offre dédiée aux enfants et sécurisée face à l'offre indistincte et incontrôlée du numérique.

FAIRE VIVRE france•4, c'est construire une offre ambitieuse qui permette de défendre nos valeurs et notre modèle de société auprès des nouvelles générations.

FAIRE LE CHOIX DE france•4, c'est aussi participer au rayonnement de l'animation française, n°2 mondiale, reconnue pour la qualité de ses écoles, ses créations d'emploi sur tout le territoire et ses exportations.

* 25% des foyers français n'ont accès à la télévision que par la TNT (Source : CSA).



france•4 ... un défi relevé



Une victoire tout d'abord pour les enfants qui vont continuer à avoir accès partout sur le territoire à une offre gratuite et sans publicité en complément de celles des éditeurs privés et plateformes

Une victoire pour le service public qui va pouvoir consolider et continuer à développer son lien avec le public enfant avec une antenne dédiée, comme tous ses homologues de service public européens, tout en poursuivant son développement sur le non linéaire

Une victoire pour la création (auteurs, techniciens et producteurs) qui va pouvoir continuer de bénéficier d'une plateforme de diffusion publique, puissante et visible pour toutes et tous, et poursuivre son partenariat historique avec le service public

Des défis à relever : l'animation ado/jeunes adultes et le long métrage



France Télévisions est et restera le 1^{er} partenaire de l'animation française

Une diffusion consolidée
avec « en même temps »
le linéaire et le non-linéaire

32 M€ par an 2019/2021

france•4

france•5

france•3



Mieux accompagner le long
métrage d'animation

3 à 4 longs métrages par an
pour un apport de l'ordre de
500 K€ par film soit 5 à 7%
des budgets en moyenne

Aller à la conquête d'une
« nouvelle frontière », celle de
l'animation ado/jeunes adultes

*« Les lignes éditoriales et
budgétaires consacrées à toutes les
jeunesses au sein du programme
national seront doublées pour
atteindre au moins 100 M€ par an. »*
Delphine Ernotte Cunci, France
Télévisions, notre bien commun,
juillet 2020



**Le défi
de la concentration des éditeurs privés
et de la protection
des producteurs indépendants**

Le projet de fusion TF1 / M6 : un impact considérable pour l'animation française



+



+



Des obligations d'investissement et de diffusion spécifiques

Un investissement global de 21 M€ au total / an
plus de 8 000 heures de diffusion sur la TNT gratuite

Quel avenir
pour Gulli ?

Quel avenir pour la
diffusion jeunesse
de TF1 et/ou M6 ?

Comment garantir
la diversité
éditoriale ?

Des garanties nécessaires,
fortes et ambitieuses pour
l'animation française pour
un partenariat équilibré et
respectueux de la
production indépendante

Décret TNT : définition de la production indépendante au cœur de la bataille



PART INDEPENDANTE DES OBLIGATIONS FIXEE A 66%

AUCUNE DETENTION CAPITALISTIQUE, DIRECTE OU INDIRECTE

DUREE DES DROITS : 36 MOIS MAXIMUM

POSSIBILITE POUR L'EDITEUR DE DETENIR DES PARTS DE COPRODUCTION

POSSIBILITE POUR L'EDITEUR D'AVOIR DES DROIT A RECETTES

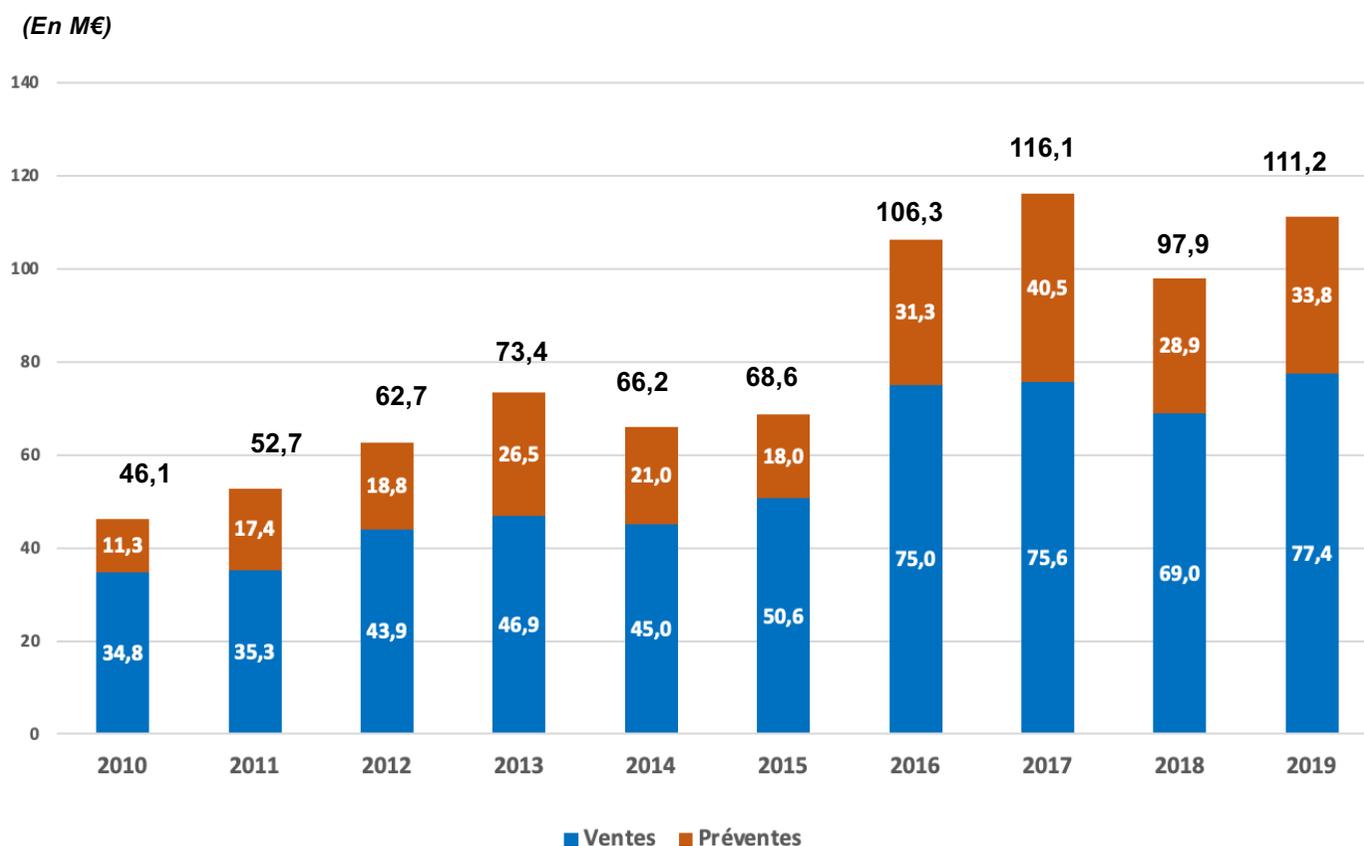
POSSIBILITE DE DETENIR DES MANDATS DE DISTRIBUTION
ET DROITS SECONDAIRES



impliquant une remise en cause du droit de préemption
pour les producteurs / distributeurs intégrés



L'animation française championne de l'export attaquée au cœur de son savoir-faire



**Un savoir-faire construit
depuis le début des années
2000**

**111,2 M€ en 2019 :
2nd résultat historique après
2017**

**43% des exportations
audiovisuelles françaises en
2019**

**96% des exportations sont
réalisées par des producteurs
/ distributeurs et distributeurs
indépendants**



Les défis de la croissance

La transposition de SMA : (presque) le bout du chemin ...



NETFLIX

amazon
primevideo

Quota d'exposition :
30% d'œuvres européennes



Quota de production défini par les pays ciblés sur la base du chiffre d'affaires réalisé sur le territoire

YouTube

Avec une ambition pour l'industrie française :
constituer des actifs qu'elle contrôle
et dont elle maîtrise la distribution

WARNER
MEDIA

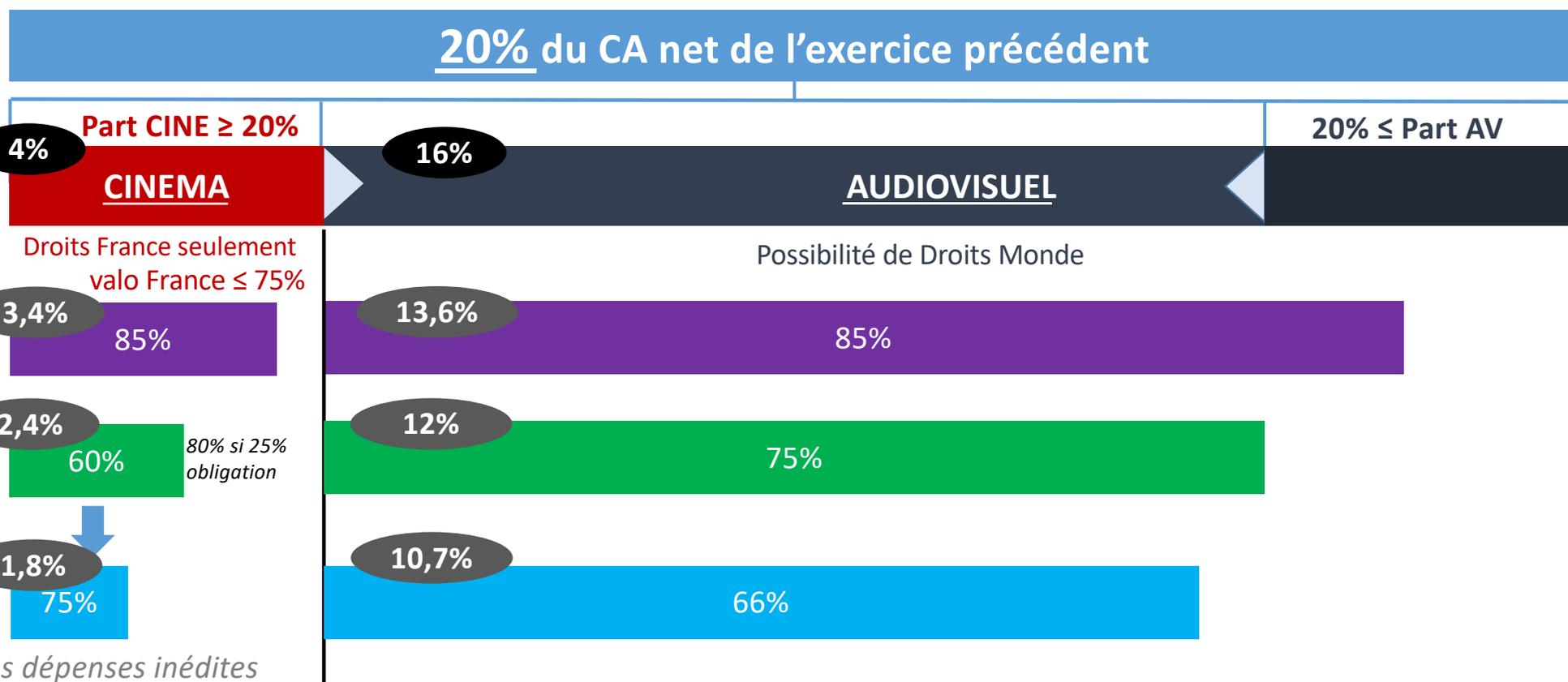
The **WALT DISNEY** Company

NBCUniversal

Projet de décret SMAD : les grands équilibres



25% si au moins une œuvre CINEMA exposée avant 12 mois suivant la sortie en salles



Projet de décret SMAD : définition de la production indépendante



CINEMA

AUDIOVISUEL

AUCUNE DETENTION CAPITALISTIQUE, DIRECTE OU INDIRECTE

12 MOIS EXCLUSIFS MAXIMUM

36 MOIS EXCLUSIFS MAXIMUM

PAS DE PARTS DE COPRODUCTION

PAS DE PARTS DE COPRODUCTION

PAS DE DROIT A RECETTES

1 SEUL MANDAT POSSIBLE PARMIS :

- Salle France
- Vidéo France (droit secondaire)
 - TV France
- SMAD tiers France et International
 - International hors SMAD

PAS DE MANDATS DE DISTRIBUTION

PAS DE DROITS SECONDAIRES

Mise en place d'une clause de diversité : dans les conventions avec le CSA : en matière audiovisuelle, cette diversité est notamment assurée par genre d'œuvres, en particulier pour la part de la contribution réservée à des œuvres indépendantes.

Finaliser l'intégration des plateformes dans le dispositif français



Publication du décret SMAD d'ici la fin du mois de juin



centre national
du cinéma et de
l'image animée

Etape suivante : intégration des productions indépendantes des producteurs délégués français au Fonds de soutien audiovisuel

A cette occasion, revenir à l'usage pour les œuvres cofinancées par les réseaux cabsat US et chaînes françaises et ne pas imposer une primo-diffusion sur ces dernières

Un effet de levier pour l'industrie tant au niveau de la production indépendante que dépendante (savoir-faire reconnu des studios français)
= l'animation française espère capter environ 20% des investissements des plateformes (cinéma + audiovisuel)



Les défis des talents

Auteurs : construire un partenariat d'ici la fin 2021



17/04/2019

Directive européenne 2019/790 sur le droit d'auteur et les droits voisins dans le marché unique numérique

12/05/2021

Ordonnance n°2021-580 portant transposition du 6 de l'article 2 et des articles 17 à 23 de la directive 2019/790

Accord interpro. sur les comptes d'exploitation = Accord transparence de 2017

Début des travaux au printemps 2021 avec Guilde des Scénaristes, Agraf, U2R et SPI

Accord interpro. sur les pratiques contractuelles

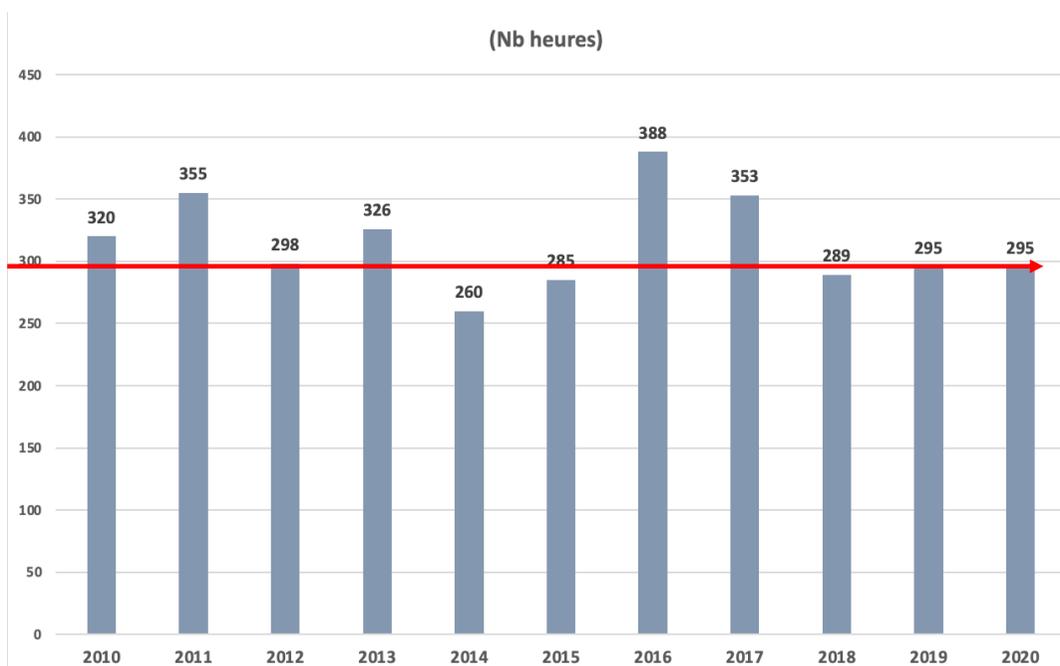
Mise en place d'un glossaire avec définitions des bibles littéraires et graphiques, des différentes étapes d'écriture.
Sujets à venir : bible de réalisation, direction écriture, ...

Accord interpro. sur les rémunérations

Un marché de l'écriture contraint par la stabilité des volumes produits

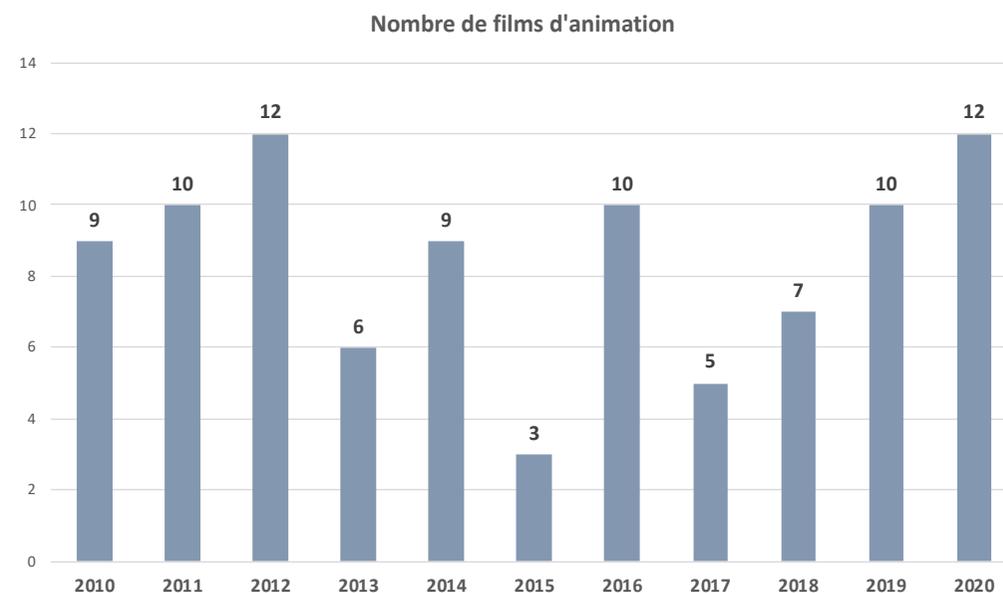


AUDIOVISUEL



En TV, un plafond de verre à 300 heures par an

CINEMA



En cinéma, entre 6 à 10 films par an

AnimConnect : renforcer les liens écoles / studios



ANIM
FRANCE

&



avec le soutien

aFDas
DEMAIN SERA FORMATION



AnimConnect : le réseau de l'animation accessible à toutes et tous les étudiants du RECA pour trouver leurs stages et alternances au sein des studios français

Un triple objectif :

- Pour les étudiantes et les étudiants : faciliter et dynamiser leur première entrée dans les studios d'animation et d'effets visuels en leur offrant **accès à un réseau pour toutes et tous !**
- Pour les studios : **accueillir et rencontrer les jeunes talents du secteur** pour leur faire découvrir l'entreprise et la réalité du travail en studio
- Pour tout l'écosystème de l'animation française : **renforcer le cercle vertueux de la formation et de l'emploi sur nos territoires en soutenant les jeunes de la filière pour cette étape cruciale de leur parcours.**

Lancement à la rentrée 2021 (plateforme actuellement en test)

Elargir ensuite aux 1ers emplois et à terme construire une plateforme de l'emploi pour le secteur de l'animation et des effets visuels

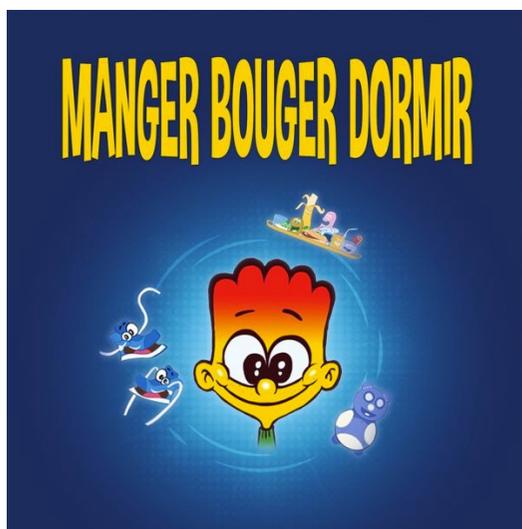


Les défis citoyens

Charte alimentaire, COVID-19



Le retour de Marcus pour une seconde saison dans le cadre des engagements pris par ANIM FRANCE dans la Charte alimentaire



COVID-19



#ProtegeTonSoignant

Les héros de l'animation française se sont engagés pour sensibiliser les enfants :

Des initiatives individuelles avec notamment :

- clip *Miraculous* (On Entertainment) pour TF1 et Disney
- une série courte

La minute d'Ernest et Rebecca, (Media Valley) pour TF1 et le groupe Canal+

Une initiative collective :

- *Raconte-moi les gestes barrières* une série mettant en scène les héros de France Télévisions avec le soutien du CNC

Parité et inclusion



**Un partenaire
majeur,
actif et mobilisé**



**Déclinaison pour le cinéma
d'animation du bonus
parité mis en place par le
CNC pour le long métrage
de fiction**

**1 film d'animation d'initiative
française sur les 7 agréés en 2020
a bénéficié du bonus parité
et 1 sur les 6 demandes
d'agrément déposés en 2021**



Près de 7 700 salariés en 2019
Masse salariale de 183 M€

**38% des effectifs
37% de la masse salariale
43% des primo-entrants en
CCDU sont des femmes
(30% il y a dix ans)**

**Collectif 50/50 et LFA :
Référencement des professionnelles de
l'animation au sein de la Bible 50/50**

**Signature par AnimFrance
de la Charte 50/50**

**Mise en place d'un
indicateur de la parité
production par production**

Impact environnemental



De multiples initiatives individuelles :
catalyser ses initiatives et énergies individuelles pour établir une feuille de route commune

Consolider un calculateur carbone propre au secteur

Mesurer l'impact carbone du secteur

Définir une norme sectorielle, partager les bonnes pratiques pour améliorer l'impact
individuel et collectif

Partager au niveau européen des outils, des normes et des usages